

AGENDA

LA VINGTIÈME ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DES VINS IGP SE TIENDRA LE 22 MARS 2024

Réservé aux vins relevant des 76 indications géographiques protégées (IGP) reconnues en France, le concours, organisé par InterIGP, vise à mettre en valeur une catégorie qui représente aujourd'hui plus du quart de la production française. La prochaine édition, accueillie par la Fédération IGP Hérault, permettra ainsi de découvrir plusieurs centaines de références, couvrant une infinité de styles.

Infos : www.concoursnationaligp.vin | Adresse : Caves Richemer, avenue de Sète 34340 Marseillan-Plage



EN RÉSUMÉ

- L'IGP est l'une des trois catégories de vin reconnues en France. Ce signe de qualité, réglementé par l'Union européenne, permet d'attester de l'origine d'un vin tout en laissant aux vignerons et aux négociants le choix des cépages, des assemblages et des méthodes de vinification.

www.vinigp.fr/indication-geographique-protgee

- Le Concours national des vins IGP est un concours organisé par InterIGP, l'Association nationale des interprofessions des vins à indication géographique. Il est ouvert aux vins relevant des 76 IGP aujourd'hui reconnues par l'INAO.

- L'événement, qui compte parmi les plus importants concours de vin en France, réunit chaque année plusieurs dizaines de dégustateurs professionnels : œnologues, cavistes, sommeliers, etc. Les vins sont tous anonymisés et notés. L'an passé, les jurés avaient attribué 144 médailles d'or ou d'argent.

NOTE DE CONJONCTURE

Le marché du vin est en repli avec une diminution structurelle de la consommation domestique que ne compense pas tout à fait le dynamisme des exportations. Comme les autres catégories de vin, les vins IGP sont donc engagés dans une stratégie de valorisation visant à préserver les chiffres d'affaires, voire à les développer. La catégorie se démarque toutefois par sa résilience. À l'international, elle ne cède pas de terrain, sa part dans les exportations de vins français se maintenant entre 25 et 27 %, ce qui correspond peu ou prou à son poids en volume dans la production nationale (de l'ordre de 12,3 millions d'hectolitres par an). Quant au marché français, elle affiche un chiffre d'affaires en hausse de 3,9 % en 2023 sur le circuit de la grande distribution alors que le segment des AOP, par exemple, est en recul de 1,4 %. L'explication : un positionnement équilibré, qui rassure grâce à la garantie de l'origine et qui séduit grâce à des vins décomplexés au bon rapport qualité-prix. Ainsi, au sein de la catégorie, on retrouvera aussi bien des grandes marques à fort capital d'image, qui lui ouvrent les portes de la grande distribution et de l'export, et des vins originaux, qu'on retrouvera en CHR ou chez les cavistes.

MARSEILLAN, VILLE-HÔTE 2024

SUR LE TERRITOIRE DE L'IGP CÔTES DE THAU

La vingtième édition du Concours national des vins IGP se tiendra le 22 mars au bord de l'étang de Thau, dans la petite ville de Marseillan, au cœur de l'Hérault. Ce département compte huit IGP : une IGP départementale (qui peut être accompagnée de seize mentions complémentaires) et sept IGP locales (IGP Coteaux de Béziers, IGP Coteaux d'Ensérune, IGP Côtes de Thau, IGP Côtes de Thongue, IGP Haute Vallée de l'Orb, IGP Saint-Guilhem-le-Désert, IGP Vicomté d'Aumelas). La Fédération IGP Hérault rassemble aujourd'hui 664 caves particulières, 55 caves coopératives et 149 négociants.

www.igp-herault.fr

« D'année en année, le Concours national des vins IGP contribue à faire découvrir la richesse et la diversité des vins IGP, en permettant aux lauréats d'encore mieux valoriser leurs cuvées médaillées auprès des prescripteurs, des distributeurs et des consommateurs mais aussi en attirant l'attention sur les vins de la catégorie qui sont à la fois des vins ancrés dans un territoire et des vins dans la tendance, accessibles, décomplexés et créatifs. »

Christophe Bou, président d'InterIGP

INTERIGP

Fondée en 2011, l'Association nationale des interprofessions des vins à indication géographique, simplifiée en InterIGP, fédère les interprofessions des principales régions de production de vins IGP, comme le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL), InterLoire, InterOc, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) ou InterVins Sud-Est. Elle vise à la défense des intérêts des vins à indication géographique auprès des différentes instances et assure la mise en œuvre d'actions de promotion et de communication, à l'image du Concours national des vins IGP.

www.interigp.com